



COMMUNE
D'UCHAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DU 02 JANVIER 2025

ARRETE N°2025-03

Le Maire,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération n°2014-07 en date du 18 février 2014 relative à la détermination des ratios promouvables,

Vu l'arrêté n°2021-13 en date du 21 juin 2021 portant sur les Lignes Directrices de Gestion,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Catégorie C - filière administrative - Adjoint administratif territorial principal de première classe :

| <u>Nom / Prénom</u> | <u>Grade actuel</u> | <u>Date d'effet de la nomination</u> |
|----------------------------------|---|--------------------------------------|
| LEONFORTE née SORRENTI Eliane | Adjoint administratif territorial principal de deuxième classe | 01/02/2025 |

| | |
|----------------------|----------------------|
| Promouvables : | Promus : |
| Nombre de femmes : 1 | Nombre de femmes : 1 |
| Nombre d'hommes : 0 | Nombre d'hommes : 0 |
| Total : 1 | Total : 1 |

Avancement au grade de : Catégorie C - filière technique - Adjoint technique territorial principal de première classe :

| <u>Nom / Prénom</u> | <u>Grade actuel</u> | <u>Date d'effet de la nomination</u> |
|---------------------|---|--------------------------------------|
| ROUSTANG Régine | Adjoint technique territorial principal de deuxième classe | 01/02/2025 |

| | |
|----------------------|----------------------|
| Promouvables : | Promus : |
| Nombre de femmes : 1 | Nombre de femmes : 1 |
| Nombre d'hommes : 0 | Nombre d'hommes : 0 |
| Total : 1 | Total : 1 |

ARTICLE 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de Vaucluse qui en assurera la publicité, conformément aux dispositions de l'article L522.26 du code général de la Fonction Publique.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères -CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication par voie d'affichage.

Fait à Uchaux, le 02 janvier 2025
Le Maire,
Joseph SAURA

